

Décision 21-DCC-221 du 25 novembre 2021

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Cobeval par les conjoints Pierre-André Couasnon et ITM Entreprises

Posted on: 25 novembre 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notificante

Conjoints Pierre-André
Couasnon et ITM Entreprises

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)

Cobeval

Lire

le texte intégral de la décision

135.42 Ko